



Bulletin Forgeois municipal

Séance du 26 septembre 2024

Ordre du jour

Compte rendu de la dernière séance.

Examen et vote du Budget Supplémentaire 2024.

Révision du loyer de Mme BORRUEL.

Cérémonie du 11 Novembre 2024.

Désignation de nouveaux membres du C.C.A.S. et autres.

Désignation de représentants au SITCOME : un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

Questions et affaires diverses.

Convocation adressée le 16 septembre 2024.

- : -

L'an deux mille-vingt-quatre, le vingt-six septembre, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Forges dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur SENOBLE Romain, Maire.

Etaient présents : Mesdames HEITZMANN Solène, LAVAUX Claire, MICHOT Dominique, Messieurs BILLARD Arnaud, BUZZI Damien, MOUETTE Christophe, SCHNELL Christian, SENOBLE Romain.

Absente représentée : Madame SALGUEIRO-VIDAL Adeline par Madame HEITZMANN Solène.

Absente : Madame BINAUX Emily.

Secrétaire de séance : Madame LAVAUX Claire.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 27 juin 2024.

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur SENOBLE Romain, Maire, examine et vote, à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2024, qui s'élève :

Section de fonctionnement : 17 968,59 €

Section d'investissement : 93 548,74 €

RÉVISION DU MONTANT DU LOYER DE MADAME BORRUEL ÉMILIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et conformément aux clauses du bail signé le 26 octobre 2022, décide de porter le loyer de Madame BORRUEL Émilie (logement communal 33, rue Grande) de 788,57 € à 814,25 € par mois + charges, pour la période du 01 novembre 2024 au 31 octobre 2025 (révision annuelle selon la variation de l'indice de référence des loyers, publié trimestriellement par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et en appliquant au loyer en cours, le rapport existant entre l'indice du deuxième trimestre de l'année 2023, dont la moyenne s'est élevée à

140,59 dit indice de base et la moyenne de l'indice du deuxième trimestre civil -année 2024- précédant immédiatement la date de révision -références clauses du bail page 10-).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 02 au contrat de location.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024

Le conseil municipal fixe le programme de la cérémonie du 11 Novembre 2024, à savoir :

- 08 H 30 : Rassemblement devant la Mairie de Forges.
- 08 H 45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.
Lecture du message du Ministre délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens Combattants.
- 09 H 00 : Dépôt de gerbes au carré militaire du cimetière communal.

Cette cérémonie sera suivie d'une réception.

DÉSIGNATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Le Maire expose au conseil municipal qu'il convient suite aux décès de Monsieur DA SILVA Manuel et de Madame DÉBONNAIRE Claude, de désigner 02 nouveaux membres. Il précise qu'un membre sera désigné par le conseil municipal et le 2^{ème} membre par le Maire.

Après en avoir délibéré, est désignée après vote, à l'unanimité :

Membre élue par le conseil municipal : Madame LAVAUX Claire.

Membre désigné par le Maire : Monsieur LAVAUX Didier.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ TITULAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Suite au décès de Monsieur DA SILVA Manuel, le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, procède au scrutin secret, à l'élection d'un membre titulaire.

Est élue : Madame MICHOT Dominique.

CCPM : DÉSIGNATION DE DEUX SUPPLÉANTS REPRÉSENTANT LA COMMUNE DE FORGES, DANS LES SYNDICATS DU TERRITOIRE : SIRMOTOM :

Monsieur Arnaud BILLARD, Suppléant.

SMEP Seine & Loing :

Monsieur Christophe MOUETTE, Suppléant.

La désignation de représentants au SITCOME est retirée de l'ordre du jour.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal prend note des décisions du Maire dans le cadre de ses délégations accordées, portant sur 03 Droit de Prémption Urbain non exercés par la commune.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

Le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau. Il est rappelé les différentes réunions du conseil communautaire (07 séances publiques), du bureau ainsi que des commissions. Personnel employé par la Communauté de Communes : 38 agents. Il est également fait un point sur des sujets divers :

- Personnel – Budgets et Finances
- Développement territorial avec des projets d'aménagement (extension du camping des marcassins, acquisition de parcelles pour création de logements proches de la gare ainsi qu'un hôtel)
- Habitat et rénovation avec le maintien de l'opération ISOL'TOIT
- Transition écologique (Plan vélo avec inscription pour la réalisation d'itinéraires)
- Eau et Assainissement (travaux de réhabilitation d'ouvrages), (stations d'épurations)
- Voirie.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

Madame LAVAUX Claire souhaite participer au parcours de reconnaissance des itinéraires de randonnée de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 20.